

## Trois communes pour le canton de Genève, ce serait assez

**Albert Rodrik, ancien député socialiste genevois, dénonce dans l'affaire de la rue du Stand les appels à la « mise à mort » de la Ville et plaide pour une réduction du nombre des communes.**

Que les comportements et les carences révélés par l'affaire dite du 25, rue du Stand soient gravissimes, nul doute! Qu'avec des hauts et des bas et pour le moment, le monde politique municipal ait su gérer avec dignité et une certaine efficacité ce désagréable dossier, cela est également incontestable, car nulle école n'apprend aux élus à affronter ce genre d'affaires.

La curée à laquelle se livre la presse dépasse les bornes et bafoue l'élémentaire bon sens. Un rédacteur en chef a franchi, le 14 décembre dernier, une limite que la charité m'interdit de qualifier. La commission des finances et le Conseil municipal de la Ville ont fait leur travail. Au-delà, c'est à la justice d'agir.

Tirer prétexte d'une telle affaire pour appeler à la mise à mort de la Ville de Genève est inexcusable. Un très grave scandale s'est déroulé en Ville de Genève --la même --lors de la législature 1963-1967. Ce scandale comportait une dimension de recherche d'avantages personnels et a mis fin à plusieurs parcours politiques. Personne, à cette époque, n'a réclamé la mise à mort de la Ville de Genève, mais le couperet des sanctions a été impitoyable pour les personnes concernées. Il m'a donc semblé nécessaire de procéder à une modeste mise au point.

1. Il existe environ trois mille communes en Suisse; la Ville de Genève en est une.

2. Nul ne peut en droit, sans le respect de mécanismes constitutionnels précis, procéder à des dissolutions de communes. Les « appels » au peuple pour dissoudre ou concasser une commune ne relèvent pas de nos mœurs. Sanctionner des femmes et des hommes politiques est une chose, condamner à mort une commune en est une autre.

3. Nos prédécesseurs de 1931 ont été prophétiques en constituant cette « grande » Ville pour qu'elle puisse aspirer au rôle de capitale régionale. Monsieur Cramer, qui a une juste vision de la dimension régionale des problèmes de ce canton, devrait comprendre qu'il ne concrétisera pas de telles ambitions en ajoutant trois micro-communes aux quarante-cinq existant. La région franco-valdo-genevoise n'aurait aucun centre d'attraction, elle se réduirait à un chapelet d'entités faibles et antagonistes. A moins que l'on veuille diviser pour mieux régner.

4. Les difficultés genevoises dans ce chapitre ont des raisons d'être objectives:

- L'Etat, depuis belle lurette, ne respecte pas les communes, se comporte au gré de ses propres difficultés, de ses humeurs et des charges qui lui tombent dessus par le fait de la Confédération. Le résultat du 24 avril 2005 est caricaturalement significatif de cet état de choses. Le partenariat Etat-communes est devenu un slogan et il y a un énorme travail de confiance à entreprendre, à reconstruire. Si cela ne se fait pas

rapidement, par exemple, la politique de l'aide à domicile mourra à brève échéance. Ceci n'est qu'un exemple.

- Pendant des décennies, la Ville de Genève a eu un comportement au mieux distant, au pire arrogant à l'égard des autres communes. Cela a changé depuis quelques années, mais la mémoire est toujours là. Les médecins parlent de l'organisme qui garde la mémoire de la douleur.

- Les quarante-quatre communes genevoises sont d'une effarante disparité: disparité de tailles, de ressources, du tissu socio-économique et enfin des perceptions face aux enjeux de la part des élus locaux.

- Canton riche ou ex-riche, à Genève, pendant des décennies, l'Etat, la Ville, les communes ont inventé la roue chacun, chacune dans son coin, peu importe le prix. Il n'existe aucune culture du «faire ensemble». Au XXIe siècle, on fait ensemble ou on ne fait rien du tout.

- La méfiance, les complexes d'infériorité et de supériorité, se regarder en chiens de faïence, ne mènent à rien.

Le constat est simple: il y a dans un canton exigu, outre l'Etat cantonal, une pléthore de communes petites, moyennes, semi-grandes qui n'ont pas de cohésion ni d'ambitions communes, ni la volonté réelle d'œuvrer de concert pour l'avenir de Genève et de sa région. Le chacun pour soi a atteint ses limites.

Je ne vois de solution que dans l'union, le regroupement, la recherche des tailles adéquates pour en finir avec la méfiance réciproque et les complexes en tout genre. Dans le respect des procédures, c'est-à-dire en consultant le peuple à chaque étape.

Il faut dans ce canton trois grandes communes, la Ville de Genève et deux autres, à l'est et à l'ouest de la Ville, les deux dernières n'ayant aucune raison de se méfier, de craindre, de se sentir inférieures. Des communes fortes qui n'auront pas peur de l'Etat et ce dernier saura à qui parler.

Non, la solution du problème ne passe pas par le concassage de la Ville de Genève, par l'entretien démagogique de particularismes locaux. Je conteste l'idée qu'une commune n'est utile que si elle est suffisamment microscopique pour pouvoir pratiquer la proximité. Reprenez donc vos livres d'histoire: des cités de la Grèce antique aux cités affranchies du Moyen Age, des villes marchandes du XVIIIe siècle aux métropoles modernes, c'est là que l'on crée les richesses, que l'on a créé les citoyens et les grands courants culturels.

Le chiffre de 3 est moins important que l'axe de réflexion et le sens de la démarche. Les jours où je me lève très pragmatique, je me dis que 10+1 à la place de 44+1, ce serait déjà un très bon progrès.

Albert Rodrik  
Lundi 9 janvier 2006  
Rubrique: Eclairages

© Le Temps, 2006. Droits de reproduction et de diffusion réservés.